

**Livre des délibérations du conseil d'administration  
Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Présidente

secrétaire

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe, tenue le **mardi 10 décembre 2024**, à 19 h 30, à l'immeuble Mailhot, situé au 2270, avenue Mailhot, à Saint-Hyacinthe, J2S 4G3.

**Sont présents, mesdames et messieurs :**

Bélanger, Joël,  
Blouin-Bérard, Stéphanie,  
Bourgeois, Elen,  
Brennan, Stéphane, (en visioconférence)  
Caron-Bolduc, Colin,  
Chaput, Pierre-Luc,  
Choinière, Michel,

Fontaine, Daniel,  
Gélinas, Maryse,  
Jourdain, Anne,  
Laforest, Hélène,  
Loranger, Amélie,  
Lussier, Philippe,  
Malenfant, Daniel.

**Avait avisé de son absence, monsieur :**

Hébert, Nicholas.

**Sont aussi présents, mesdames et messieurs :**

Bédard, Jean-Pierre, directeur général,  
Brisebois, Patrice, directeur général adjoint,  
Laplante, Marie-Claude, directrice du Secrétariat général et secrétaire générale,  
Soumis, Jean-François, membre du personnel cadre participant,  
St-Germain, Karina, directrice générale adjointe.

**Sont invités, mesdames et monsieur :**

Arbour, Yanik, directrice adjointe aux Services éducatifs en formation professionnelle et Services aux entreprises,  
Girard, Sylvie, directrice du Service des ressources financières,  
Langelier, Chantal, directrice du Service des ressources humaines,  
Leblanc Pascal, directeur du Centre d'éducation des adultes Saint-Hyacinthe-Acton et des Services éducatifs en formation générale des adultes.

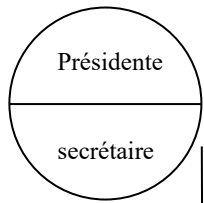
**Ouverture de la séance**

M<sup>me</sup> Elen Bourgeois, présidente, procède à l'ouverture de la séance, à 19 h 35.

**Adoption de l'ordre du jour**

M<sup>me</sup> Maryse Gélinas propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

CA-24-12-249



## **Livre des délibérations du conseil d'administration Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE**

### **Approbation de participation en visioconférence**

CA-24-12-250

À la suite de la demande déposée en ce sens, M. Daniel Malenfant propose et il est unanimement résolu d'autoriser M. Stéphane Brennan à participer à la présente séance à l'aide de la visioconférence.

### **Période de questions**

Aucune question du public.

### **Accueil d'un nouveau membre**

Les membres accueillent M. Jean-François Soumis, à titre de membre du personnel cadre participant sans droit de vote.

### **Désignations aux comités du conseil d'administration**

CA-24-12-251

M<sup>me</sup> Amélie Loranger propose et il est unanimement résolu de nommer M. Colin Caron-Bolduc, à titre de membre du comité des ressources humaines, ainsi que MM. Daniel Fontaine et Jean-François Soumis, à titre de membres du comité de vérification.

### **Présentation du rapport annuel des activités de la protectrice régionale de l'élève**

Les membres visionnent une capsule vidéo de M<sup>me</sup> Caroline Gervais, protectrice régionale de l'élève, dans laquelle elle présente son rapport annuel des activités 2023-2024.

### **Bloc de résolutions et de redditions de comptes**

CA-24-12-252

M. Daniel Fontaine propose et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 5 novembre 2024 et de prendre acte des informations et des rapports de redditions de comptes suivants :

- Liste des organismes affiliés;
- Composition des comités statutaires;
- Rapport annuel sur le nombre d'élèves en équivalent temps plein à la formation professionnelle;

**Livre des délibérations du conseil d'administration  
Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Présidente

secrétaire

**Point retiré du bloc de résolutions et de redditions de comptes**

Afin de discuter du point suivant, M. Pierre-Luc Chaput propose et il est unanimement résolu de le retirer du bloc de résolutions et de redditions de comptes:

CA-24-12-253

- Rapport annuel sur les congés de maladie du personnel.

**Rapport annuel sur les congés de maladie du personnel**

Après discussion, M. Colin Caron-Bolduc propose et il est unanimement résolu de prendre acte du rapport annuel sur les congés de maladie du personnel.

CA-24-12-254

**Dispense d'adhésion au Fonds d'assurance responsabilité**

CONSIDÉRANT QU' une nouvelle avocate s'est jointe à l'équipe du Service du secrétariat général;

CONSIDÉRANT QU' un avocat doit obligatoirement souscrire au Fonds d'assurance responsabilité des avocats pour assurer sa responsabilité professionnelle;

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe souscrit à une police d'assurance responsabilité pour les erreurs et omissions des membres de son personnel;

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe se porte garant, prend fait et cause et répond financièrement de toute faute commise par l'avocat dans l'exercice de sa profession;

M. Michel Choinière propose et il est unanimement résolu de se porter garant de prendre fait et cause et de répondre financièrement de toute faute commise par un avocat à l'emploi du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe dans l'exercice de sa profession.

CA-24-12-255

**Abrogation de la Politique 119 – Politique visant à faciliter la divulgation des actes répréhensibles**

CONSIDÉRANT la sanction du projet de loi 53, Loi sur la protection contre les représailles liées à la divulgation d'actes répréhensibles et modifiant d'autres dispositions législatives;

## Livre des délibérations du conseil d'administration Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE

CONSIDÉRANT QUE les personnes désirant effectuer une divulgation d'actes répréhensibles au sens de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics doivent désormais être dirigées vers le Protecteur du citoyen;

CONSIDÉRANT QUE conséquemment, le processus de divulgation au responsable de la divulgation des actes répréhensibles au sein du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe n'est plus applicable;

CA-24-12-256

M<sup>me</sup> Maryse Gélinas propose et il est unanimement résolu d'abroger la Politique 119 – *Politique visant à faciliter la divulgation des actes répréhensibles*, ainsi que la Procédure 120 reliée à celle-ci, applicable dès l'adoption de la présente résolution.

### **Politique 219 – Admission et inscription des élèves jeunes en formation générale dans les établissements du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe**

CONSIDÉRANT QUE chaque année, une révision de la politique et des critères d'admission est nécessaire afin d'actualiser le processus pour la prochaine année scolaire;

CONSIDÉRANT QUE les avis émis par les membres du comité consultatif de gestion ainsi que les membres du comité de parents sont favorables aux retraits, aux ajouts et aux modifications proposés;

CA-24-12-257

M. Daniel Malenfant propose et il est unanimement résolu d'adopter les modifications proposées à la Politique 219 - *Admission et inscription des élèves jeunes en formation générale dans les établissements du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe*, pour l'année scolaire 2025-2026, en veillant à la sécurité des élèves marcheurs au préscolaire et au primaire.

### **Modification au protocole d'entente d'utilisation de locaux, de terrains, d'équipements et la fourniture de services avec la Municipalité de Saint-Nazaire**

CONSIDÉRANT QUE le projet de rénovation de l'école Saint-Nazaire se base sur le *Guide de planification immobilière - établissements scolaires primaires*, qui demande l'utilisation de la totalité de la superficie de l'école;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Nazaire a signifié son intention de relocaliser sa bibliothèque d'ici deux ans;

**Livre des délibérations du conseil d'administration  
Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Présidente

secrétaire

CONSIDÉRANT QUE les coûts d'aménagements supplémentaires pour garder deux usages ne peuvent se justifier pour la durée d'utilisation de moins de deux ans;

M. Daniel Malenfant propose et il est unanimement résolu de mandater le directeur général du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe, M. Jean-Pierre Bédard, à envoyer un avis de non-renouvellement de l'entente actuelle, dès que possible, et à entamer des discussions pour en conclure une nouvelle avec la Municipalité de Saint-Nazaire.

CA-24-12-258

**Politique 421 – Politique pour un milieu de travail exempt de harcèlement et de violence**

CONSIDÉRANT QUE le cadre légal imposant aux organisations de mettre à jour leur politique;

CONSIDÉRANT QUE les avis des membres des comités SST et des membres du comité consultatif de gestion sont favorables aux modifications proposées;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration ont pu prendre connaissance des modifications apportées à la Politique 421;

M. Daniel Fontaine propose et il est unanimement résolu d'adopter les modifications à la Politique 421 – *Politique pour un milieu de travail exempt de harcèlement et de violence*, telles que proposées.

CA-24-12-259

**Impacts financiers sur le budget de fonctionnement liés à la cible d'investissement**

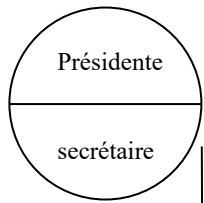
CONSIDÉRANT le gel d'embauche à l'extérieur de la fonction publique, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2024;

CONSIDÉRANT l'importance de fournir un milieu de travail et des outils adéquats à nos employés dans un objectif de rétention de personnel;

CONSIDÉRANT l'obligation de quitter le deuxième étage de l'immeuble Des Cascades au plus tard le 31 mars 2025;

CONSIDÉRANT l'obligation de quitter les autres espaces utilisés à l'immeuble Des Cascades au plus tard le 30 juin 2025;

CONSIDÉRANT QUE la fin des travaux au siège social de la rue Sainte-Anne est prévue en hiver 2026;



## **Livre des délibérations du conseil d'administration Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE**

M<sup>me</sup> Amélie Loranger propose et il est unanimement résolu d'approuver une nouvelle location de bureaux pour le siège social dans un autre édifice, d'avril 2025 à mars 2026, et d'autoriser les dépenses s'y rattachant.

### **Modification du projet d'ajout d'espace pour le programme *Préparation et finition de béton* de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe**

CONSIDÉRANT QU' une opportunité vient de se présenter pour l'acquisition de l'immeuble abritant le programme *Briquetage-Maçonnerie* et que le programme *Préparation et finition de béton* pourrait être implanté dans une autre portion de cet immeuble;

CONSIDÉRANT QUE cela nous permettrait d'assurer la pérennité de nos locaux, en plus de procéder à des rénovations pour la partie actuellement occupée par le propriétaire;

CONSIDÉRANT QUE notre projet d'ajout d'espace répond à un besoin important en matière de formation professionnelle pour une carte d'enseignement que nous avons depuis deux ans sans pouvoir former de travailleurs, faute de place.

CA-24-12-261 M. Daniel Malenfant propose et il est unanimement résolu d'approuver la modification du projet d'ajout d'espace pour le programme *Préparation et finition de béton* de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe.

### **Huis clos**

CA-24-12-262 M<sup>me</sup> Maryse Gélinas propose et il est unanimement résolu de décréter un huis clos pour étudier le point qui suit à l'ordre du jour.

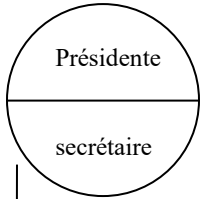
### **Retour en assemblée délibérante**

CA-24-12-263 M. Colin Caron-Bolduc propose et il est unanimement résolu de revenir en assemblée délibérante.

### **Information en lien avec un rapport du Protecteur régional de l'élève**

Les membres prennent acte d'un rapport du protecteur régional de l'élève.

**Livre des délibérations du conseil d'administration  
Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE**



**Présentation du rapport annuel 2023-2024**

M. Jean-Pierre Bédard, directeur général, présente le rapport annuel 2023-2024 du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe.

**Rapport du directeur général**

M. Jean-Pierre Bédard, directeur général, rapporte les principaux éléments ayant marqué l'actualité du Centre de services scolaire depuis la dernière séance du conseil d'administration.

**Levée de la séance**

M<sup>me</sup> Anne Jourdain propose et il est unanimement résolu de lever la présente séance à 21 h 10.

CA-24-12-264

\_\_\_\_\_  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Secrétaire générale

